



Moto école, aidez moi vite

Par **dydyma**, le **24/03/2012 à 19:08**

Bonjour,

Je me suis inscrit il y a moins d'une semaine dans une auto école via le net pour une formation accélérée. J'ai commencé à payer la formation en 3 fois sans frais. En plus de la formation j'ai pris un pré stage de 3 heures à 99 Euros. Je dois donc payer 798 Euros en trois fois au total.

Voilà mon problème:

Je me suis rendu compte pendant mon pré stage que je ne pourrais pas assumer une formation accélérée parce que j'ai un niveau trop bas, de plus le centre de formation est à plus de 30 min de chez moi et je risque de ne plus avoir de voiture dans les prochains jours. Conclusion, j'aimerais quitter cette moto école pour aller dans une autre.

Pour le moment, je n'ai payé que 266 Euros. Je voudrais récupérer 167 Euros du forfait moto école et leur laisser leurs du (ou dut ou dus??) de 99 Euros pour le pré stage.

Je n'ai pas encore créé mon dossier et cela ne fait pas encore une semaine que je suis inscrit. Je passe ma semaine de conduite dans plus de trois semaines. Est ce que je peux récupérer mon argent et demander à résilier mon contrat car j'ai droit à 7 jours pour changer d'avis pour tout contrat selon la loi. Je ne connais rien en droit, je demande donc votre aide!!!!

Je vous en remercie d'avance. Désolé pour l'orthographe plus que médiocre. Répondez moi vite, je n'ai pas beaucoup de temps avant que les 7 jours ne soient passés.

Cordialement.